

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt et un mai**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le treize mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 13/05/2024.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoints
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, STUTZMANN Marc, Conseillers Municipaux.

Absents non excusés : BARNABE Christophe, FOLTIN Muriel

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BARAT Evelyne a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 9 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 9 Avril 2024 a été adressé à tous les conseillers le 15 Mai 2024. Il n'a pas été fait de remarque sur le compte rendu depuis la date de transmission aux élus. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée.

Décision adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE

30 mai 2024

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.

